

# Au fil des mois



Bonjour chers parents,

J'espère que ce bel été vous a permis de partager de beaux moments en famille! Comme vous le savez, la complicité équipe-école et famille est essentielle à la réussite de nos élèves; soyez donc assurés de notre disponibilité et de notre engagement.

Nous avons commencé cette nouvelle année sous le thème : Viens créer ta bulle! Voici donc un aperçu des activités qui seront proposées tout au long des prochaines semaines en lien avec le thème :

3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année : Soccer bulle le jeudi 3 septembre (les bulles seront désinfectées après chaque utilisation).

Préscolaire à 2<sup>e</sup> année : Prof Dino pour une activité scientifique sur les bulles.

Tous les élèves : -Verre d'eau gazéifiée aromatisée aux fruits pour trinquer à la nouvelle année le 1<sup>er</sup> septembre

-Concours de balloune (gomme) le 4 septembre

-Ateliers de dessin de bande dessinée les prochaines semaines

-Ateliers littéraires avec Tristan Demers les prochaines semaines.

Chaque mois, vous recevrez par courriel le communiqué « Au fil des mois » qui vous informera sur les événements et le fonctionnement de l'école. Par ailleurs, la plupart de nos communications transiteront par le courriel, n'oubliez donc pas d'informer notre secrétaire pour tout changement.

Je nous souhaite une bonne année scolaire!

Marie-France Grenier

## 1. Personnel de l'école du Tourne-Vent

Précolaire : Véronique Jodoin et Julie Gauthier (en remplacement de Julie Dubois)

1<sup>re</sup> année : Marie-Josée Clément et Marie-Josée L'Écuyer

2<sup>e</sup> année : Marie-France Levasseur/Évelyne Robitaille et Julie Sauvageau

3<sup>e</sup> année : Chantal Descarie

4<sup>e</sup> année : Christiane Racicot et Nadine Racicot

Multi 3/4 : Nathalie Labrecque

5<sup>e</sup> année : Marie-Claude Gagnon/ Évelyne Robitaille et Lysanne Jobin-Martel

6<sup>e</sup> année : Sarah Angers-Héon ( en remplacement d'Emmanuelle Paré ) et Nathalie Plouffe

Multi 5/6 : Maryse St-Michel

Orthopédagogues : Katherine Fallon-Simard et Vicky Lacroix

Anglais : Julie Tondino

Art dramatique : Guillaume Morin

Musique : Sébastien Potvin

Éducation physique : Alexis Lessard-Hébert et Vincent Leblanc

Secrétaires : Francine Couture et Danielle Dussault

Concierge : Daniel Moreno

Technicienne en éducation spécialisée : Nathalie Grisé

Psychoéducatrice : Sanya Karan

Psychologue : Justine Janin

Orthophoniste : Sylvie St-Pierre

Technicienne du service de garde : Isabelle Leclerc

Éducatrices : Linda Lachance, Jody St-Pierre-Desrochers, Christiane Gravel, Maryse Daviau, Sonia Parent, Anna-Lucia Gutierrez, Marie-Eve Laforest, Marie-Claude Jean, Isabelle Laplante, Mélanie Paradis, Isabelle Langlois et Wahiba Bourzam.

## 2. Première rencontre parents / enseignants-titulaires

Cette année, les rencontres parents/titulaires se tiendront de différentes façons. Veuillez vous référer au tableau ci-dessous :

Lundi 14 septembre à 19 h : **6<sup>e</sup> année**, par visioconférence TEAMS

Jeudi 17 septembre à 19 h : **1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année**, en présence à l'école, sur invitation des enseignantes

Mardi 22 septembre à 19 h : **4<sup>e</sup> année**, par visioconférence TEAMS

Jeudi 24 septembre à 19 h : **5<sup>e</sup> année et Multi 3<sup>e</sup> cycle**, par visioconférence TEAMS

Mercredi 30 septembre à 19 h : **3<sup>e</sup> année et Multi 2<sup>e</sup> cycle**, par visioconférence TEAMS

Les spécialistes vous enverront une capsule vidéo présentant leur cours dans les prochaines semaines.

L'intention de cette rencontre est de vous informer des modalités de fonctionnement et des attentes de chacun des titulaires. Elle se veut une rencontre générale. Pour les rencontres en visioconférence, les titulaires vous enverront un lien par courriel quelques jours avant. Si vous désirez discuter de façon individuelle avec l'enseignant, je vous invite à prendre un rendez-vous pour une deuxième rencontre.

### 3. Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents se tiendra le **mercredi 9 septembre** à 19 h à la salle polyvalente. C'est lors de cette réunion que seront élus les membres du conseil d'établissement. Cette année, il y a 3 sièges disponibles sur le conseil d'établissement. Votre présence à cette assemblée est très importante. Distanciation oblige, veuillez RSVP avant le 8 septembre à [tourne-vent@csp.qc.ca](mailto:tourne-vent@csp.qc.ca), afin de nous permettre de préparer la salle.

### 4. COVID-19

Si votre enfant présente un des symptômes suivants, nous vous invitons à remplir l'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 pour obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Cette évaluation peut être remplie pour votre enfant ou pour un autre membre de votre famille. Vous pouvez aussi téléphoner au 1-877-644-4545. Bien entendu, les enfants présentant des symptômes doivent demeurer à la maison.

<http://quebec.ca/decisioncovid19>

<p>Ces symptômes d'allure grippale peuvent s'apparenter à ceux de la COVID-19, mais ne signifient pas une infection à celle-ci. Toutefois, avant d'avoir obtenu les directives de la santé publique, il est recommandé de garder votre enfant à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes.</p>	
LES SYMPTÔMES À SURVEILLER SONT :	
Fièvre	Symptômes généraux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 38,5 °C (101,3 °F) et plus : température <b>rectale</b> chez l'enfant de moins de 5 ans <b>OU</b> température <b>buccale</b> chez l'enfant de plus de 5 ans et l'adulte</li> <li>• ou 1,1 °C de plus que la valeur habituelle de la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande fatigue</li> <li>• Perte d'appétit importante</li> <li>• Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)</li> <li>• Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût</li> </ul>
Symptômes respiratoires	Symptômes gastro-intestinaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toux (nouvelle ou aggravée)</li> <li>• Essoufflement, difficulté à respirer</li> <li>• Mal de gorge</li> <li>• Nez qui coule ou congestion nasale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vomissements</li> <li>• Diarrhée</li> <li>• Maux de ventre</li> </ul>

## 5. Photos scolaires

La prise de photos se tiendra le jeudi 10 septembre. Il n'y a aucune restriction pour les vêtements.



## 7. Journée pédagogique et jour férié

Le 25 septembre sera une journée pédagogique. Tous les parents utilisateurs du service de garde recevront la feuille d'inscription pour les journées pédagogiques. Cependant, ce service est aussi offert aux autres enfants. Les parents qui désirent avoir des informations doivent contacter madame Isabelle Leclerc, la technicienne du service de garde.

Le 7 septembre est un jour férié; les élèves et le personnel sont en congé.

## 8. Code de vie

Chaque famille reçoit le code de vie de l'école du Tourne-Vent. Il est important de le lire avec votre ou vos enfant(s) et de le signer. Nous l'avons révisé avec les membres du conseil d'établissement, il reflète les besoins et le vécu de notre milieu. Le code de vie est aussi appliqué au service de garde.

## 9. Bénévoles

L'implication des parents bénévoles est précieuse au sein de l'école du Tourne-Vent. Nous apprécions grandement votre générosité et votre disponibilité. Si vous souhaitez vous impliquer d'une façon ou d'une autre, en tant que bénévole, au cours de l'année, vous aurez plusieurs occasions de le faire. Nous vous invitons à remplir le formulaire déposé sur le site de l'école.

## 10. Règles pour la sécurité à l'école

Afin d'assurer un environnement sécuritaire pour nos élèves, nous sollicitons votre collaboration quotidienne dans l'application de nos règles de sécurité.

### Parents bénévoles et invités

Dès votre arrivée à l'école, vous devez vous présenter au secrétariat afin de vous identifier et signer le registre. Par la suite, une cocarde vous sera remise vous autorisant à circuler dans l'école. À votre départ, bien vouloir retourner au secrétariat afin de nous indiquer que vous quittez et remettre votre cocarde. Toute personne circulant dans l'école sans celle-ci sera invitée par un membre du personnel à retourner au secrétariat pour s'identifier.

### Rendez-vous

Il est toujours de mise de prendre rendez-vous si vous voulez discuter avec un(e) enseignant(e) ou une éducatrice. Vous devez bien comprendre que si chaque parent à une petite question, l'attention de l'éducatrice responsable du groupe est perturbée et elle n'est pas en mesure de faire son travail adéquatement. Il en est de même pour les enseignant(e)s qui restent en classe après leurs heures de classe. Vous ne devez pas

interrompre leur travail. Nous vous invitons à communiquer avec eux au 450-645-2353 afin de prendre un rendez-vous. Cette façon de travailler est gagnante pour tous.

### Oubli de matériel

Plusieurs élèves oublient effets scolaires, collations et repas à la maison, ce qui oblige les parents à les apporter. Travaillons ensemble à augmenter leur autonomie en leur proposant une routine d'organisation claire, afin que ceux-ci aient tout leur matériel. De plus, veuillez noter que des repas sont disponibles au service de garde en cas d'oubli au coût de 7 \$.



### Médicaments prescrits

De façon exceptionnelle, l'école peut donner un médicament prescrit à un enfant. Pour le faire, nous devons avoir le formulaire d'autorisation complété et signé par un parent. Ce formulaire est disponible, sur demande, au secrétariat. Le médicament doit être remis dans un contenant reçu du pharmacien avec l'étiquette faisant preuve d'ordonnance.

### Débarcadère

Le débarcadère a été aménagé pour offrir un accès sécuritaire aux enfants qui utilisent le transport scolaire. **L'autobus scolaire a la priorité et l'exclusivité de la zone scolaire.** Les parents sont autorisés à utiliser le débarcadère pour le service de garde avant 8 h et après 16 h. En dehors de cette plage horaire, vous devez vous stationner dans la rue. Plusieurs contraventions ont été données l'an dernier par les policiers.

### Stationnement

Le stationnement est réservé aux employés de 7 h 30 à 16 h. Pour des raisons de sécurité, nous insistons pour qu'il ne soit pas utilisé pour débarquer ou embarquer des enfants.

### Élève en retard ou absent

Il est important de motiver le retard de votre enfant ou son absence au secrétariat et au service de garde. Advenant que vous oubliez de le faire, nous sommes dans l'obligation de téléphoner à la maison, à votre travail ou sur votre cellulaire pour connaître la raison de son absence.

### Surveillance sur la cour

Pour les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde, la surveillance sur la cour débute à partir de 8 h 10 et à compter de 12 h 50. Assurez-vous que votre enfant arrive à l'école le matin entre 8 h 10 et 8 h 20 et le midi entre 12 h 50 et 13 h. En dehors de ces plages horaires, il n'y a pas de surveillance de la part des enseignant(e)s. Les enfants qui arriveront trop tôt pourraient se voir attribuer un manquement, car la cour est réservée au service de garde.

Il est demandé aux parents accompagnateurs de ne pas être dans la cour d'école. Cette mesure aide les enfants à mieux identifier les personnes responsables de la surveillance.

### Présence des parents à la sortie des élèves

Nous demandons aux parents des élèves marcheurs du primaire qui viennent chercher leur enfant d'attendre ces derniers **à l'extérieur de la cour** et d'éviter d'entrer dans la cour et à l'intérieur de l'école.

### Message aux élèves

Quelques parents téléphonent au secrétariat de l'école afin de laisser un message personnel à leur enfant; veuillez noter que nous ne prendrons pas de message après 11 h 20 le matin et 15 h l'après-midi.

### Service de garde

Le matin, une éducatrice prend la présence de l'enfant dès son arrivée au service de garde et le dirige au bon endroit où il sera accueilli par une éducatrice. Après 8 h 10, il doit se diriger dans la cour d'école.

Le soir, une éducatrice est à l'accueil pour noter les départs et appelle votre enfant. Aussi, nous vous demandons de ne pas accompagner votre enfant à son casier près des locaux de classe. L'expérience démontre qu'ainsi les enfants développeront davantage leur autonomie, les corridors seront moins achalandés et les enfants plus calmes et silencieux. Il ne faut pas oublier que la majorité des enseignants peuvent être encore en train de travailler dans les classes. Tout le personnel de l'école s'implique activement à appliquer ces règles. Nous voulons tous vivre dans un milieu sécuritaire tout en favorisant l'expression de chacun. Votre collaboration en respectant ces règles est un facteur important de succès.

## **11. Circulation aux abords de l'école**

La rentrée, c'est aussi une période propice pour sensibiliser les automobilistes à l'importance de respecter le Code de la sécurité routière et la signalisation aux abords des écoles, mais aussi de faire attention aux petits piétons qui traversent la rue. Non seulement nécessitent-ils un peu plus de temps qu'un adulte pour traverser, mais ils n'ont pas non plus la même conscience du danger qui les entoure : selon une étude citée par la SAAQ, 68 % des jeunes traversent la rue sans regarder lorsqu'ils sont aux abords de l'école. Je vous invite donc, encore une fois, à redoubler de prudence et à lever le pied aux abords des écoles, et ce, même si vous êtes pressé(e) ou en retard. La vie d'un enfant est beaucoup plus précieuse que quelques minutes. Dans les prochaines semaines, nos policiers seront aussi présents dans les zones scolaires et sur l'ensemble du territoire pour vous le rappeler.

## **12. Rendez-vous sur le site Web du Centre de services scolaire pour les infos de la rentrée**

Pour connaître toutes les informations nécessaires à une bonne rentrée, nous vous invitons à consulter le site Web du Centre de services scolaire à l'adresse [www.csp.qc.ca](http://www.csp.qc.ca). Vous y trouverez des infos sur l'admission et l'inscription des élèves, le transport scolaire, les fermetures des écoles lors des tempêtes, la participation des parents, le calendrier

scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le Protecteur de l'élève et beaucoup plus!

### **13. Service aux parents et Protecteur de l'élève**

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le Service aux parents du Centre de services scolaire et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site Web du CSSP à l'adresse [www.csp.qc.ca](http://www.csp.qc.ca), sous l'onglet Parents.

### **14. Assurance accident écolier (assurance scolaire)**

Nous vous suggérons de souscrire à une assurance accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé. En effet, le Centre de services scolaires détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance accident pour ses élèves.

### **15. Capsule de l'infirmière**

Bonne rentrée scolaire à tous!

Voici quelques informations qui pourraient s'avérer importantes au cours de l'année scolaire : Médicaments: vous comprendrez que pour la sécurité de tous, nous tenons à limiter la circulation de médicaments dans l'école. Toutefois, il est possible d'administrer des médicaments à votre enfant sur les heures d'école; ceux-ci doivent obligatoirement être prescrits (Epipen, Ventolin, Concerta, Tylenol...). Un formulaire doit être rempli et il ne faut pas oublier que la prise de médicaments à l'école reste une mesure d'exception.

Poux: La rentrée scolaire c'est aussi pour les poux! Si vous recevez en cours d'année, une lettre vous indiquant qu'il y a des poux de tête chez votre enfant ou son entourage, prenez bien soin de suivre les recommandations du dépliant « Poux, poux, poux » que vous pouvez consulter au [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca). Prendre note qu'il est important d'assurer le suivi de tête de votre enfant aux moins 2-3 semaines après la réception de la lettre, question que les nouveaux amis (poux) fassent des petits!



Vaccination, Dentition, Vision: ne pas oublier qu'il y a un rappel de vaccination entre 4-6 ans, si la vaccination n'a pas été mise à jour, prendre rendez-vous au CLSC près de chez vous. Notre régime d'assurance-maladie couvre l'examen de la vue et des dents pour les enfants, et ce, jusqu'à au moins 10 ans... alors, pourquoi ne pas en profiter! Il est plus facile de corriger plus tôt une moins bonne vision que de rattraper un retard d'apprentissage!